

## MAITRISE EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Université du Québec à Trois-Rivières

Version du 18 juin 2015

Document disponible sur le site [www.uqtr.ca/maitrise-enseignement](http://www.uqtr.ca/maitrise-enseignement)

### La démarche de résolution de problème et l'essai

Pendant son parcours de formation, l'étudiant aura à exécuter une démarche de résolution de problème selon une méthode structurée et orientée vers le développement des compétences professionnelles. Après avoir identifié un problème auquel il souhaite apporter une solution, il documentera la situation problématique en consultant des écrits professionnels et scientifiques. Il préparera un plan d'intervention qu'il mettra à exécution pendant son stage II<sup>1</sup>, et il en interprètera les effets à court terme. L'étudiant sera dirigé par un professeur<sup>2</sup> du Département des sciences de l'éducation ou du Département des langues modernes<sup>3</sup>. L'ensemble du processus sera décrit dans un essai respectant les critères d'évaluation habituels d'une production de deuxième cycle.

L'essai représente une démarche de conceptualisation, de planification et d'expérimentation d'un projet de développement en éducation relié à l'apprentissage et l'enseignement. L'étudiant en interprète les résultats en termes de retombées pour l'éducation. L'essai comporte un maximum de cinquante (50) pages qui fait état des éléments suivants : la problématique, le cadre conceptuel et la description de l'intervention, la méthodologie suivie, les résultats de l'intervention et leur interprétation. Il devra être présenté selon les règles de présentation d'un essai du Département des sciences de l'éducation. Il sera évalué par un jury de deux professeurs selon les critères prévus par le comité des programmes de cycles supérieurs en éducation et les procédures définies par le Règlement des études de cycles supérieurs de l'UQTR.

Notons que l'étudiant pourrait devoir obtenir un certificat d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Le cas échéant<sup>4</sup>, il déposera sa demande au comité d'éthique de la recherche de l'UQTR.

Avant d'entreprendre une démarche formelle de résolution de problème et la rédaction d'un essai, l'étudiant devra avoir réussi le cours sur les méthodes de recherche en éducation SRE6010 et le cours d'introduction à la recherche-action SRE6011.

---

<sup>1</sup> Dans des circonstances exceptionnelles, l'intervention pourrait avoir lieu en dehors du stage II (à un autre moment ou dans un autre lieu).

<sup>2</sup> La direction de l'essai doit être choisie par l'étudiant avant sa troisième inscription à la maîtrise s'il est inscrit à temps complet et avant sa cinquième inscription s'il est inscrit à temps partiel. La direction de l'essai doit également être choisie avant l'inscription au cours SRE6012 (Démarche de résolution de problème).

<sup>3</sup> Normalement, les étudiants des programmes 1951 à 1955 sont dirigés par un professeur du Département des sciences de l'éducation et les étudiants des programmes 1956 et 1957 par un professeur du Département des langues modernes et traduction.

<sup>4</sup> L'étudiant évaluera avec son comité de direction de l'essai la nécessité de déposer une demande de certificat d'éthique.